



Traité Maasserot

Michna 6 - Chapitre 2

הָאוֹמֵר לְחֵבֵרוֹ:
הֵילֵךְ אֶסֶר זֶה בְּעֶשֶׂר תְּאֵנִים שְׁאֵבוֹר לִי,
בוֹרֵר וְאוֹכֵל.
בְּאֶשְׁכּוֹל שְׁאֵבוֹר לִי,
מְגַרְגֵּר וְאוֹכֵל.
בְּרֵמוֹן שְׁאֵבוֹר לִי,
פוֹרֵט וְאוֹכֵל.
בְּאַבְטִיחַ שְׁאֵבוֹר לִי,
סוֹפֵת וְאוֹכֵל.
אֲבָל אִם אָמַר לוֹ:
בְּעֶשְׂרִים תְּאֵנִים אֵלּוּ,
בְּשְׁנֵי אֶשְׁכּוֹלוֹת אֵלּוּ,
בְּשְׁנֵי רֵמוֹנִים אֵלּוּ,
בְּשְׁנֵי אַבְטִיחִים אֵלּוּ,
אוֹכֵל כְּדַרְכּוֹ וּפְטוֹר,
מִפְּנֵי שֶׁקֵּנָה בְּמַחְבֵּר לְקַרְקַע:

Si quelqu'un dit à son prochain : voici un issar pour dix figues que je vais choisir ; il peut choisir et les manger une à une ; pour une grappe de raisin au « choix », il peut la manger grain par grain ; pour une grenade « au choix », il peut l'égrener ; pour un melon « au choix », il peut le manger par petits morceaux. Mais s'il lui a dit : « Un issar pour ces vingt figues », « pour ces deux grappes », « pour ces deux melons », il en mange comme d'habitude et il est quitte, car il les a acquis quand ils étaient encore en terre.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions